



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
BOURGOGNE

Dijon, le 25/03/2010



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objectif CO₂ : les transporteurs bourguignons en action !

La charte « Objectif CO₂ permet aux entreprises de transport de s'engager pour une durée de trois ans, dans un plan d'actions concrètes et personnalisées en vue de diminuer leur consommation de carburant et par voie de conséquence leurs émissions de CO₂

En Bourgogne...la dynamique est lancée !

Depuis la signature en février 2009 d'une charte de partenariat réunissant l'AFT-IFTIM, les organisations professionnelles du transport (TLF, UTRB, OTRE) l'ADEME, le Conseil Régional et l'État : **19 entreprises bourguignonnes se déjà sont engagées** dans cette démarche

Apprentissage de l'éco-conduite, modernisation des véhicules, rationalisation des flux de transports au moyen de l'informatique embarquée...

Aujourd'hui, à l'occasion de la semaine du Développement durable, c'est l'occasion de faire un point d'étape et d'évaluer et valoriser les actions qu'elles ont choisies et déjà mises en œuvre.

Vous êtes conviés à la présentation et aux démonstrations concrètes des actions mises en œuvres à ce jour par les entreprises, qui se déroulera en présence du Président du Conseil Régional et du Préfet de Région

**Vendredi 2 avril 2010 à 10h00
Dans les locaux de l'AFT-IFTIM
17 rue de l'ingénieur Bertin
21 600 Longvic**

Vous trouverez en pièce jointe le programme de la manifestation et le plan d'accès.

Contact PRESSE :

Alix DUMONT SAINT PRIEST – Tel : 03 80 29 43 18/ 06 74 66 14 15

alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

